

Solvac S.A.

Rue des Champs Elysées 43 – B -1050 Bruxelles – Belgique
External Communications and Investor Relations
Tél. + 32 2 639 66 30
Fax + 32 2 639 66 31
www.solvac.be

Communiqué de **P**resse**Information réglementée**

Embargo, le 14 décembre 2016 à 18h00 (Bruxelles)

Solvac S.A.

Dividende ajusté 2016 en hausse de 6,6 %

Le Conseil d'Administration de Solvac S.A. a décidé de mettre en paiement un second acompte de dividende. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 9 mai 2017, cet acompte vaudra solde pour l'exercice 2016.

Ce second acompte sera mis en paiement le 27 décembre 2016 et s'élève à 2,10 € brut par action.

Compte tenu du premier acompte décidé en juillet, le dividende total 2016 s'établit à 4,80 € brut par action, soit une augmentation de 6,6 % par rapport à 2015 ajusté.

<i>Dividende brut en €</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>
1 ^{er} acompte	2,54 (*)	2,70
2 ^{ème} acompte	1,96 (*)	2,10
Total	4,50 (*) (**)	4,80

(*) Chiffres après application du coefficient d'ajustement de l'augmentation de capital 2015

(**) Correspondant à 5,015 € brut non ajusté

Cette évolution est supérieure à celle du dividende de Solvay S.A. qui a connu une augmentation de 3,3 % en 2016 par rapport à 2015 ajusté.

En bourse, les actions se traiteront "dividende détaché" à partir du 16 décembre 2016.

Calendrier des dividendes 2017

- Le 25 août 2017 : mise en paiement du premier acompte de dividende de l'exercice social 2017
- Le 28 décembre 2017 : mise en paiement du second acompte de dividende de l'exercice social 2017

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

Solvac S.A.

Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles
Tél. : 32/2/639.66.30
Fax : 32/2/639 66 31
Mail : Investor.relations@solvac.be